



## DECLARATION DE CONFORMITE LUNETTES DE SOLEIL

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant :  
SAS DENERIAZ – L'Atelier MGM, 1 Allée du Parmelan, ZAC de la Bouvarde,  
74730 EPAGNY METZ TESSY (France)

Le fabricant ou son représentant agréé établi dans la Communauté déclare que les produits de la catégorie PPE I listés ci-dessous :

- Lunettes de soleil en plastique injecté modèle 8090 de la marque déposée DENERIAZ sous le nom SUN'D.
- Lunettes de soleil en métal modèle FE018 de la marque déposée DENERIAZ sous le nom NICE'D.

Sont en conformité avec les exigences essentielles de sécurité et de santé à l'annexe II du règlement UE 2016-425 du 9 mars 2016, relatif aux équipements de protection individuelle, et de la norme nationale transposant la norme harmonisée EN ISO12312-1 :2013  
« Protection des yeux et du visage » - Lunettes de soleil et lunettes apparentées – Partie 1 :  
« Lunettes de soleil pour usage courant ».

L'organisme notifié CERTOTTICA n° NB0530 a effectué l'examen UE de type (module B) et a établi l'attestation d'examen 184532 pour les lunettes métal type Nice'D.

L'organisme notifié CERTOTTICA n° NB0530 a effectué l'examen UE de type (module B) et a établi l'attestation d'examen 130800 pour les lunettes revêtues de cuir type Sun'D.

Epagny Metz Tassy, 21/05/2019

Antoine DENERIAZ  
Président

### **SAS DENERIAZ**

L'Atelier MGM, 1 Allée du Parmelan, ZAC de la Bouvarde, 74730 EPAGNY METZ TESSY, France

Tél. +33 9 61 61 89 04 TVA : FR00839686219

Email : [infoweb@deneriaz-ski.com](mailto:infoweb@deneriaz-ski.com)